

L'ATTRACTIVITÉ

Éléments de cadrage

- *Un territoire rural au profil périurbain.*
- *Des entités paysagères distinctes (Beauce, Perche, Thymerais, Drouais, vallée du Loir, vallée de l'Eure).*
- *7 200 km de routes départementales à usage local.*
- *Un réseau de transport collectif départemental de 146 lignes (dont une trentaine structurantes).*
- *Près de 4 000 associations.*
- *Dix espaces cyber emploi.*

État des lieux

Les atouts

- Une identité eurélienne émergente.
- Une vie associative dynamique qui aspire à se mettre d'avantage en réseau.
- Une offre culturelle en construction.
- Une mosaïque de paysages et de terroirs.
- Un cadre de vie de qualité à proximité de grandes agglomérations.
- Une prise en compte partenariale de l'environnement (Charte départementale pour l'environnement).
- Un bon maillage du territoire par les structures hospitalières.
- Des expériences originales pour rapprocher usagers et services publics (espaces cyber-emploi).

Les faiblesses

- Une pression urbaine et économique sur l'environnement (qualité de l'eau, paysages, ...).
- Un déficit de structures d'accueil de la petite enfance.
- Un éclatement des bassins de vie vers des pôles extérieurs au département.
- Le manque de communication interne au territoire et d'image de l'Eure-et-Loir à l'extérieur.
- Un territoire qui a du mal à assumer sa ruralité.
- Un réseau de bénévoles associatifs fragile.
- L'absence de grands clubs sportifs.
- La faible affirmation d'une ambiance de vie étudiante eurélienne.
- Un déficit d'équipements culturels.
- Un nombre important d'accidents routiers.

Les enjeux

- La préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel.
- La qualité des routes départementales.
- Développer les structures d'accueil petite enfance.
- La bonne répartition des équipements sportifs et socio-culturels.
- La vitalité associative.
- L'accès aux services publics.

Pour un territoire attractif

1/ Préserver notre environnement pour assurer notre développement.

- Poursuivre les efforts pour améliorer la qualité de l'eau.
- Inscire les économies d'énergie et des ressources naturelles au cœur de nos politiques.
- Préserver la diversité et la qualité de nos paysages naturels et architecturaux.

2/ Améliorer notre cadre de vie pour l'épanouissement de chacun.

- Poursuivre le développement d'une politique culturelle départementale.
- Favoriser la pratique du sport et les loisirs de pleine nature.
- Mettre en réseau et professionnaliser les acteurs de la vie associative.
- Développer le cadre de vie étudiant.

3/ Faciliter et sécuriser notre quotidien.

- Faciliter les démarches administratives des Euréliens.
- Sécuriser les conditions de circulation sur le réseau routier.
- Inventer de nouvelles interfaces entre les Euréliens et les services publics.
- Enrayer la désertification médicale et mettre l'offre de soin en réseau.
- Prévenir les accidents de la vie.